

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 OCTOBRE 2022 A 18H

Membres en exercice : 27

Membres présents : 18

Membres absents : 3

Dont membres représentés : 6

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq octobre à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

Sont présents : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeannine VIDAL, Jean TELASCO, Yves ESCAPE, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Françoise CAMPREDON, Yannick COSTA, Carine DEVOYON, Chrystèle CARLOS, Joël PACULL, Karine CAROLA, Pascal-Henri BASSET, Nicolas OLIVE, Jean-Pascal GARDELLE, Christian FALZON, Xavier ROCA.

Absents excusés : Pascale PUY, Laurent FOURMOND, Corinne ROLLAND-MCKENZIE.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Catherine MIFFRE (procuration à Nathalie PIQUE), Marc BILLES (procuration à Yannick COSTA), Blaise FONS (procuration à Jean-Paul BILLES), Laurence BARBERA (procuration à Carine DEVOYON), Bertille MARTY (procuration à Christian FALZON), Evelyne SARRAZIN (procuration à Jeannine VIDAL)

Secrétaire de séance : Françoise CAMPREDON

Date de la convocation : 19/10/2022

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2022/071	RESTITUTION DE LA COMPETENCE PROMOTION DU TOURISME, DONT CREATION D'OFFICES DE TOURISME, AUX COMMUNES CLASSEES DE TOURISME EN AYANT FAIT LA DEMANDE	<p>► REFUSE la restitution de la compétence « Promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme » aux communes stations classées de tourisme de Le Barcarès, Canet en Roussillon et Perpignan ;</p> <p>► DIT QUE la présente délibération sera notifiée à Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine.</p>	Adoption à l'unanimité
2022/072	CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES COMMUNES DE SAINT-ESTEVE / PEZILLA-LA-RIVIERE RELAIS PETITE ENFANCE	<p>► APPROUVE le projet de convention de partenariat ci-annexé</p> <p>► AUTORISE le Maire à signer ce document ainsi que tout acte utile en la matière.</p>	Adoption à l'unanimité
2022/073	CONVENTION DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN DES OUVRAGES PLUVIAUX – 2022/2023	<p>► APPROUVE la convention de service pour les ouvrages pluviaux entre Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine et la commune de Pézilla-la-Rivière, réglant les modalités pratiques et financières pour un montant annuel estimé à 33 161,15 € HT soit 39 793,38 € TTC pour l'année 2022. Elle sera ensuite tacitement renouvelée pour une durée d'un an, soit au maximum jusqu'au 31/12/2023, sauf si une des parties souhaite y mettre un terme en respectant un préavis de 2</p>	Adoption à l'unanimité

		<p>mois après signification par courrier recommandé à l'autre partie ;</p> <p>► AUTORISE le Maire à signer la convention et tout acte utile à cette affaire.</p>	
2022/074	<p>CONVENTION DE MISE A DISPOSITION LOTS DE DONNEES SOURCE GEOGRAPHIQUES PUBLIQUES ISSUS DU SIG COMMUNAUTAIRE 2022</p>	<p>► APPROUVE la convention de mise à disposition de données SIG ci-annexée ;</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte utile en la matière.</p>	Adoption à l'unanimité
2022/075	<p>TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL</p>	<p>► APPROUVE la modification du tableau des effectifs comme exposé ci-dessus.</p>	Adoption à l'unanimité
2022/076	<p>MISE EN ŒUVRE DU REFERENTIEL BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 01/01/2023</p>	<p>► APPROUVE le changement de nomenclature budgétaire et comptable en optant pour le référentiel M57 (développé) à compter du 1^{er} janvier 2023 pour le budget principal ainsi que pour les budgets annexes de la commune de Pézilla-La-Rivière</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à signer tout acte utile en la matière.</p>	Adoption à l'unanimité
2022/077	<p>ADOPTION D'UN REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER - PASSAGE A LA NOMENCLATURE COMPTABLE M57</p>	<p>► APPROUVE le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) ci-annexé.</p>	Adoption à l'unanimité
2022/078	<p>DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BP 2022</p>	<p>► APPROUVE la décision modificative N° 2 ci-annexée à apporter au budget primitif 2022 de la Commune</p>	Adoption à l'unanimité
2022/079	<p>CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL - AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX – LOT N°10</p>	<p>► APPROUVE l'avenant à passer aux marchés des travaux de construction du centre technique municipal pour le lot n°10 (VRD) à l'entreprise COLAS Midi Méditerranée, pour un montant de 13 415 € HT ;</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à signer ledit avenant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.</p>	Adoption à l'unanimité
2022/080	<p>CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOGEMENT COMMUNAL</p>	<p>► APPROUVE la convention de mise à disposition du logement situé 14 Rue Pau Berga</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention en cas de besoin urgent de relogement.</p>	Adoption à l'unanimité
2022/081	<p>CONVENTION MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS / COMMUNE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « PETITS DEJEUNERS »</p>	<p>► APPROUVE la convention ci-jointe de mise en œuvre du dispositif « <i>Petits déjeuners</i> » pour l'année scolaire 2022-2023 à passer entre la Commune et le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à la signer ainsi que tout acte utile en la matière.</p>	Adoption à l'unanimité
2022/082	<p>CONVENTIONS - TEMPS MERIDIEN BRAVE'ARTS / ALEGRIA66 / LA TETE ET LES JAMBES / TENNIS</p>	<p>► APPROUVE les projets de convention ci-joints à passer avec chacun des intervenants dans le cadre des activités mises en place durant le temps méridien et périscolaire :</p>	Adoption à l'unanimité

		<ul style="list-style-type: none"> • M. Pierre SCHWAMBERGER, président de l'association Brave'Arts (skateboard), pour un montant de 880 € - Périscolaire du soir • Mme Laure VIGNES, présidente de l'association ALEGRIA66 (gym), pour un montant de 900 € - Temps méridien • Mme Nathalie ESCUR, présidente de l'association La tête et les jambes (expression corporelle), pour un montant de 1560 € - Temps méridien • Mme Sandra PANIS, monitrice de tennis, pour un montant de 1140 € - Temps méridien <p>► AUTORISE M. le Maire à signer ces conventions ainsi que tout documents s'y afférant.</p>	
2022/083	ECHANGE AVEC SOULTE DE PARCELLES – AL 31 / AL 32	<p>► APPROUVE l'échange des parcelles AL n°31 et AL n°32 avec M. GUIBERT Benjamin moyennant une soulte de 2075€ à verser par ce dernier à la Commune.</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à cet échange, dont les frais seront répartis à part égale entre M. GUIBERT et la Commune ; l'acte devant être passé par devant Maître Jean-Charles GOUVERNAIRE, Notaire associé à MILLAS -66170-</p> <p>► PRECISE que les crédits nécessaires à cet échange seront prévus au budget primitif de la Commune.</p>	Adoption à l'unanimité
2022/084	CONVENTION ADMINISTRATIVE DE PRÊT A USAGE POUR L'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC DE RESTAURATION SCOLAIRE	<p>► APPROUVE la convention administrative ci-annexée à passer avec le SYM Perpignan Méditerranée pour un prêt à usage d'un enregistreur de température nécessaire à l'exécution du service public de restauration scolaire.</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire ;</p>	Adoption à l'unanimité
2022/085	AUTORISATION DE REVENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL MARION AUDREY ET ANASTASI THIERRY LOT N°6 – LOTISSEMENT SANT FRANCESC	<p>► AUTORISE Mme MARION Audrey et M. ANASTASI thierry à revendre leur terrain bâti situé 7 rue du Ribéral à Pézilla la Rivière au lotissement communal Sant Francesc, lot n°6, parcelle cadastrée AD N°176.</p>	Adoption à l'unanimité
2022/086	CONVENTION DE MUTUALISATION DU MINIBUS COMMUNAL POUR TRANSPORTER DES JEUNES DE SAINT FELIU D'AVALL	<p>► APPROUVE le principe de mutualisation du minibus communal avec le point jeune de Saint Feliu d'Avall pour le transport des adolescents.</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à signer la convention ainsi que tout document afférent à cette affaire ;</p> <p>► PRECISE que l'assurance Responsabilité Civile de la Commune sera tenue informée de cette mutualisation.</p>	Adoption à l'unanimité

Liste publiée et affichée le : 07/11/2022